



Administration communale

Horaires provisoires dès le 9 novembre 2026

Mercredi de 14h00 à 16h30

Vendredi de 9h00 à 11h30

Ou sur rendez-vous, par mail :

Contrôle des habitants, constructions, subventions : habitants@lully.ch

Greffe communal : greffe@lully.ch